

Mon Papa est à son travail

Concilier travail et paternité, un défi pour les entreprises

Programme

Modérateur de la journée: *Hugo Swinnen,*
Professeur honoraire à l'Institut Verwey-Jonker (Pays-Bas)

9h00: Accueil des participants

9h30: Introduction - Monica De Coninck, Ministre de l'Emploi

9h45: Les mesures fédérales en matière de conciliation:

- Mesures: mode d'emploi – Annelies Van De Geuchte, SPF Emploi – Michèle Baukens, ONEM
- 10 jours de congé de paternité: 10 ans déjà! – Freddy Vos, INAMI
- Les congés de paternité en Europe – Pure nature ou douce contrainte? – Fred Deven, Réseau International des politiques et de la recherche en matière de congé parental

11h00: Pause-café

11h15: La parentalité vue par les travailleurs masculins

- Congé de paternité en Belgique – l'expérience des travailleurs – Françoise Goffinet, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
- Profession policier, et après? Articulation entre vie professionnelle et vie familiale ou vie hors-travail pour les policiers – Emilie Sanchez, Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation de l'UCL

12h30: Lunch

13h30: Pratiques dans le monde du travail

- Des actions innovantes menées par différentes entreprises en France – François Fatoux, délégué général de l'ORSE (Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises - France)
- Charte pour une entreprise «familles admises» – Lutgard Vrints, Service étude du Gezinsbond – Témoignage, Kris Dehamers, département P&O - CPAS d'Anvers
- Expérience dans le cadre du réseau VBJK – Jan Peeters, Vakgroep Sociale Agogiek

15h00: Pause-café

15h15: La conciliation vie familiale / vie professionnelle au masculin, vue par les partenaires sociaux

- Sabine Denis, Business Society – Michèle Claus, FEB
- Estelle Ceulemans, FGTB – Sabine Slegers, CGSLB

16h15: Conclusion - Philippe Courard, Secrétaire d'Etat aux Familles

16h30: Drink de clôture

Une traduction simultanée en néerlandais et en français est prévue.

Le colloque se veut dynamique et interactif: le public est donc chaleureusement invité à s'exprimer et à intervenir tout au long de la journée.



Informations pratiques

Inscription

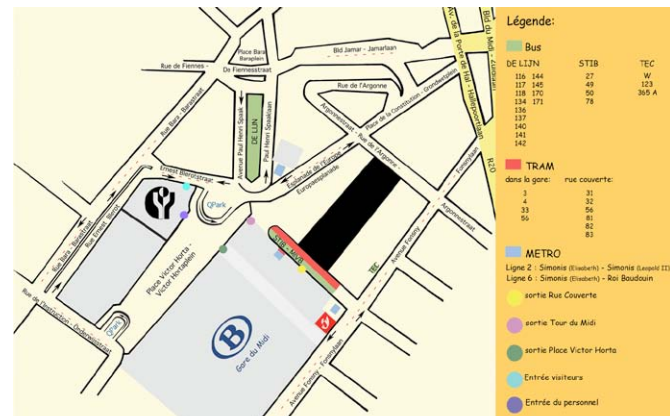
Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes,
par courriel (christel.delvael@igvm.belgie.be) ou
par fax (02 233 40 32)

Lieu du colloque

Service public fédéral Emploi, Travail et
Concertation sociale
Salle Storck

Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles

Accès



Si vous venez en train:

Descendez à la gare du Midi. Dans le hall, suivez les panneaux indiquant la direction «Place Horta». Le bâtiment du SPF se situe juste en face de cette sortie.

Si vous venez en métro:

Prenez la ligne 2. Descendez à l'arrêt «Gare du Midi» et suivez la sortie «Tour du Midi». Le bâtiment du SPF est situé à proximité de cette sortie. Vous pouvez également traverser la gare et prendre la sortie «Place Horta». Le bâtiment se situe juste en face de cette sortie.

Si vous venez en autobus:

Les lignes 27, 49, 50 et 78 de la STIB s'arrêtent à la gare du Midi. Les lignes HL, 116, 117, 118, 134, 136, 137, 144 et de la société De Lijn passent aussi par la gare du Midi (Avenue Paul Henry Spaak). Et enfin, les lignes W, W1, 123 et 365A du TEC font arrêt à l'avenue Fonsny.

Si vous venez en tram:

Les lignes 4, 23, 32, 55, 56, 81 et 82 s'arrêtent soit dans la rue couverte ou soit dans le métro souterrain. Dans tous les cas, suivre la direction «Tour du Midi» ou «Place Horta» pour rejoindre le SPF.

Si vous venez en voiture:

Sur la petite ceinture, suivre la direction «gare du Midi». Le SPF dispose d'emplacements réservés dans le parking souterrain Q-Park, situé juste à côté du bâtiment. Une fois dans le parking, suivez la signalisation «SPF Services Public Fédéral» vers le Niveau -6. On vous demandera d'insérer votre ticket à la barrière du niveau -4. Continuez jusqu'au -6 pour garer votre voiture aux emplacements réservés pour l'ETCS.

Remarque: n'oubliez pas de prendre votre ticket avec vous et de le faire valider à l'accueil du SPF avant votre départ. Il vous permettra d'ouvrir la barrière du niveau -4 et de la sortie.

Accès pour les personnes à mobilité réduite:

Le bâtiment du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale est accessible aux personnes à mobilité réduite. Celles qui viennent en voiture peuvent utiliser le parking Q-park (voir plus haut). Et rejoindre le SPF en utilisant les ascenseurs. En venant de la place Horta ou de la rue Bara, les personnes en chaises roulantes peuvent atteindre l'entrée du SPF (Rue Blerot, 1) par un accès en pente légère. Le personnel d'accueil prendra les dispositions nécessaires pour l'accompagnement éventuel des personnes handicapées.